

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Billets ouverts (non remboursable) :

Les billets ouverts sont *non remboursables*, non monnayables, mais ils peuvent être transférés à un autre passager au cours de leur période de validité.

Afin d'effectuer leur envolée, les passagers détenant ce type de billet doivent réserver leur place à bord d'un ballon déterminé par Montgolfière Aventure®. Ils doivent également confirmer leur réservation la journée précédant la date prévue du vol. L'information concernant l'envolée (heure et lieu de rencontre) leur sera transmise par Montgolfière Aventure® lors de la confirmation. En cas d'annulation, due aux conditions météorologiques ou autre, il relève de la responsabilité du passager de réserver une autre date.

Veuillez noter qu'en raison d'une multitude de facteurs tels que les conditions météorologiques ou autre, il se peut qu'un passager *ne réussisse pas à voler* au cours de la période de validité de son billet, et ce, même s'il a réservé à plusieurs reprises. Si tel est le cas, les billets ouverts peuvent être réouverts GRATUITEMENT si et seulement si les conditions d'extension des billets ouverts ont été respectées. Si les conditions d'extension des billets ouverts n'ont pas été respectées, des frais de renouvellement s'appliqueront.

Billets à date fixe (remboursables) :

Les billets à date fixe sont remboursables et munis d'une assurance météo protégeant le détenteur en cas de mauvais temps. Ils sont donc parfaitement adaptés aux exigences de la clientèle touristique et corporative. En cas d'annulation due aux conditions météorologiques, Montgolfière Aventure® s'engage à rembourser, *pendant la période de validité*, le prix d'achat des billets remboursables, et ce, si et seulement si les règles de réservation, d'annulation d'une réservation et de confirmation d'une envolée ont été rigoureusement suivies et respectées par le détenteur de ce type de billet.

Billet enfant (envolée traditionnelle) :

Le statut d'enfant est accordé à toute personne de seize (16) ans et moins, en envolée traditionnelle achetée à prix régulier uniquement. Le tarif enfant ne s'applique pas sur les nolisements de ballon ou les tarifs de groupe et ne peut être jumelé à aucune autre offre ou promotion. Ce type de billet peut être ouvert (non remboursable) ou à date fixe (remboursable) selon le type de billet acheté par l'accompagnateur adulte et suivant les modalités prescrites par Montgolfière Aventure®.

Mode de paiement :

Les billets doivent être payés en totalité au moment de l'achat. Le client peut payer en argent comptant, par chèque visé ou de voyage, par mandat-poste ou par carte de crédit. L'achat peut se faire via le site internet à l'adresse suivante www.montgolfiereaventure.com, en personne à l'un de nos points de vente ou par téléphone au 418-659-1234 / 514-944-5553 / 1-866-473-9375. Avant de procéder à l'achat, les clients devront lire et accepter les conditions générales de ventes et les limitations de responsabilités. Certaines restrictions s'appliquent. Le client peut se renseigner en contactant le service à la clientèle de Montgolfière Aventure®.

Réservation :

Chaque passager doit réserver sa place au *minimum trois (3) semaines avant la date prévue de son envolée*. Un passager peut effectuer une (1) seule réservation à la fois. Si l'envolée est annulée par Montgolfière Aventure[®], il relève de la responsabilité du passager de prendre une nouvelle réservation. À chaque fois, il y a un délai moyen d'environ *trois (3) semaines* pour une nouvelle réservation. Considérant que la météo du Québec est variable, il est fortement recommandé de réserver tôt, dès le début de saison, et de ne pas attendre avant de reprendre une réservation suite à l'annulation d'un vol. Toute réservation doit être effectuée par téléphone aux numéros suivants : pour la région de **Québec** : 418-659-1234, pour la région de **Montréal** : 514-944-5553, ailleurs au Québec ou dans le reste du Canada : 1-866-473-9375.

Annulation d'une réservation :

Une réservation peut être annulée en avisant Montgolfière Aventure[®] au **MINIMUM** quarante-huit (**48**) heures, deux (**2**) jours, avant la date prévue de l'envolée. Aucune annulation ne peut être faite par le passager après ce délai. En cas d'annulation tardive pour un cas de force majeure, des pièces justificatives devront être fournies afin que Montgolfière Aventure[®] puisse juger du bien-fondé de l'annulation faite après les délais prescrits. Dans le cas contraire, le non-respect du délai et/ou l'absence du passager le jour du vol rendront le billet nul et non avenue. Il est important de comprendre que si les délais d'annulation d'une réservation ci-haut énoncés ne sont pas respectés, le billet ne sera plus valide et ce de façon définitive.

Confirmation :

Il relève de la responsabilité du passager de confirmer sa réservation la journée précédant son envolée. Montgolfière Aventure[®] se réserve le droit de libérer les places qui n'auront pas été confirmées. Toute confirmation doit être effectuée par téléphone aux numéros suivants : pour la région de **Québec** : 418-659-1234, pour la région de **Montréal** : 514-944-5553, ailleurs au Québec ou dans le reste du Canada : 1-866-473-9375.

Informations de vol:

À la date prévue de l'envolée, il relève de la responsabilité du passager de vérifier auprès de Montgolfière Aventure[®] les informations de vol. C'est à ce moment que sera annoncé si le vol a lieu ou s'il est annulé. Afin d'obtenir ces informations, le passager doit téléphoner à la ligne d'informations de vol de Montgolfière Aventure *deux (2) heures* avant l'heure prévue du point de rendez-vous qui aura été communiquée lors de la confirmation effectuée la veille du vol. Les numéros des lignes d'informations de vol sont les suivants : pour la région de **Québec** : 418-317-1400, pour la région de **Montréal** : 514-587-8400.

Extension des billets et réservations :

Les billets ouverts (non remboursables) sont valides entre la date d'émission et la date d'échéance inscrite sur le billet. La période de validité initiale peut varier en raison du forfait choisi ou d'une promotion d'un revendeur, mais généralement nos forfaits sont ouverts sur un (1) an. Lors de l'achat, les billets ouverts peuvent être postdatés à une date ultérieure sur demande.

Le détenteur de ce type de billet doit, pendant la période de validité du billet, avoir fait au minimum *trois (3) réservations*, sans quoi le billet expirera automatiquement à son échéance. Montgolfière Aventure[®] considère comme une réservation tout rendez-vous dûment enregistrée

pour laquelle le passager aura reçu un numéro de réservation et qui aura été annulée par Montgolfière Aventure® avant la réalisation de l'envolée. Il est à noter que le fait de téléphoner pour prendre de l'information sur une date d'envolée éventuelle ***ne compte pas*** comme une réservation. Si les trois (3) réservations ont été effectuées et que tous les vols ont été annulés par Montgolfière Aventure® suite aux mauvaises conditions météorologiques ou autre, le billet sera prolongé d'office pour la même période, et ce, sans frais. Si le détenteur du billet a cumulé moins de trois (3) réservations au cours de la période de validité de son billet et que celui-ci arrive à échéance, le détenteur pourra prolonger la validité dudit billet en réglant les frais d'extension.

Taxes et assurances :

Chaque passager doit posséder son propre billet d'envolée en montgolfière. Ce billet constitue le droit de passage lors de l'embarquement des passagers à bord des montgolfières. L'assurance responsabilité de l'excursion en ballon est incluse dans le prix d'achat du billet. En vertu des lois fiscales canadiennes, chaque droit de passage (billet) est assujéti à la TPS (taxe sur les produits et services) et à la TVQ (taxe de vente du Québec).

Annulation du vol :

Montgolfière Aventure® se réserve en tout temps le droit d'annuler un vol en raison des mauvaises conditions météorologiques, d'une sécurité insuffisante, d'un manque d'inscription pour les vols, ou autre. Cette annulation peut survenir à tout moment avant le décollage et dans ce cas, Montgolfière Aventure® n'assumera aucun frais de déplacement ni d'hébergement des passagers. Les billets resteront toutefois valables durant leur période de validité et cette annulation sera considérée comme une réservation.

Règlements :

Nul n'a le droit de monter à bord d'un ballon appartenant à Montgolfière Aventure® sans être muni d'un billet vendu par Montgolfière Aventure® ou un de ses représentants. Le commandant de bord est autorisé à faire débarquer un passager pour des raisons de santé ou de sécurité. Il peut aussi lui demander de se départir de tout objet faisant partie du chargement pouvant représenter un danger pour la sécurité, la salubrité ou le bon ordre de l'appareil.

Sous-traitance :

Tous les vols passagers sont susceptibles d'être effectués par un ou des sous-traitants accrédités par Montgolfière Aventure®. Tous nos sous-traitants sont soumis aux normes de qualité exigées par Montgolfière Aventure® pour ses clients.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le détenteur de ce billet reconnaît avoir pris tous les moyens nécessaires pour s'informer des risques découlant d'une envolée en montgolfière. Il reconnaît que lesdits risques lui ont été explicitement détaillés par une ou des personnes compétentes en la matière. Le passager juge lesdits risques raisonnables et acceptables considérant sa condition physique et son état de santé. Le détenteur du billet assume toutes les responsabilités quant aux risques et dangers pouvant découler d'une envolée en montgolfière et renonce à toute réclamation pour pertes et dommages résultant de quelque cause que ce soit, avant, pendant ou après l'envolée.

Lors de l'envolée, un exposé pré-vol sera lu et remis aux passagers avant le décollage. Cet exposé fera mention explicite des risques relatifs à une envolée en montgolfière et des mesures de sécurité à respecter en vol et à l'atterrissage. Chaque passager devra lire et signer une feuille d'acceptation des risques ainsi qu'une décharge de responsabilité confirmant qu'il accepte en toute connaissance de cause et à ses risques et périls toutes les conséquences pouvant résulter d'une envolée en montgolfière. L'exposé pré-vol ainsi que la feuille d'acceptation des risques et la décharge de responsabilité sont disponibles pour consultation à l'adresse suivante : www.montgolfiereaventure.com. Les documents ci-haut énoncés sont ***obligatoires*** et devront être dûment remplis et signés par chaque passager avant l'embarquement. Un passager qui refuserait ou qui ne serait pas en mesure de lire et/ou de se faire lire, de comprendre, de remplir et de signer lesdits documents se verra refuser l'accès à la montgolfière et son billet deviendra nul et non avenu, et ce, à moins qu'il ne respecte les conditions d'annulation d'une réservation ci-haut énoncées.

Le détenteur de ce billet autorise Montgolfière Aventure® à utiliser son image sous forme de photo ou d'enregistrement sur vidéo. Il autorise Montgolfière Aventure® à diffuser ou à reproduire, en totalité ou en partie, les images de l'envolée à laquelle ce billet lui donne droit.

Le transport effectué en vertu de ce billet est soumis au règlement de l'aviation canadien. Montgolfière Aventure® détient un certificat d'opération aérienne spécialisé.

Avis de limitation de responsabilité en matière de bagages ou d'effets personnels : Montgolfière Aventure® n'encourt aucune responsabilité pour les articles fragiles ou de valeur perdus ou volés avant, pendant ou après l'envolée.